

Pour répondre à ce besoin, je voudrais proposer la création concertée par les gouvernements fédéral et provinciaux d'un conseil du logement et de l'aménagement urbain, dont le rôle serait en général de recueillir et de publier régulièrement des évaluations détaillées et objectives des besoins dans tout le pays en matière de logement et d'aménagement urbain; de proposer des priorités et des programmes pour y répondre.

Le gouvernement fédéral est disposé à participer immédiatement à la création et au fonctionnement d'un tel conseil permanent.

Comme je l'entrevois, ce conseil serait formé de gens spécialisés dans l'une ou l'autre des diverses branches de ce domaine et nommés avec l'approbation des gouvernements provinciaux et fédéral.

A ma connaissance, monsieur l'Orateur, la suggestion n'a pas eu de suite, bien que, à mon avis, ce fût là une des rares bonnes idées du premier ministre précédent. Elle aurait mérité un meilleur sort. Pour nous guider nous pourrions peut-être jeter un coup d'œil sur ce qui se fait dans d'autres pays. En France, par exemple, tout récemment, le premier ministre émettait dans le Bulletin officiel un décret établissant une Commission de l'environnement. Celle-ci sera chargée d'étudier les problèmes relatifs à l'amélioration de l'espace vital, l'encombrement, la pollution et les nuisances, de tous genres, l'aménagement du paysage et, de façon générale, tous les éléments positifs et négatifs que comporte le milieu.

Ensuite, j'ai lu que l'Université du Québec a créé l'Institut national de la recherche scientifique et annoncé l'établissement d'un Centre de recherches urbaines et régionales. Le Centre va concentrer ses efforts sur les problèmes de réorganisation en matières spatiales, économiques, sociales et politiques qui découlent de l'urbanisation croissante, ainsi que sur la recherche de solutions. La création de ce Centre rejoint l'idée fondamentale que renferme ma résolution. Je félicite l'Université du Québec d'avoir créé cette institution, et je propose au gouvernement d'étudier avec soin la possibilité de lui accorder une subvention afin de l'aider dans ses recherches.

Il nous faudra assurément nous procurer de nombreuses données qui nous manquent actuellement. Quel environnement convient le mieux, et comment réaliser ce projet si nos moyens nous le permettent? Comment mieux concevoir un environnement où soient réduits au minimum la pollution et l'immense perte d'énergie que subissent chaque jour les Canadiens qui se rendent à leur travail dans nos centres urbains? Quels sont les effets de l'anxiété? Comment pouvons-nous réaliser le plus efficacement et au prix le plus raisonnable l'infrastructure sociale nécessaire à une bonne vie; écoles, parcs, églises et tout ce qui concourt à assurer une vie remplie et équilibrée? Comment assurer à des millions de Canadiens des loisirs et même la solitude? Certaines forces poussent au surpeuplement. Les gens semblent vouloir s'entasser dans nos grandes villes et, plus la ville est grande, plus on s'y entasse, comme les lemmings se précipitent du haut des collines. Ils ne savent pas ce qui les y pousse. Je ne crois pas qu'ils le fasse volontairement, mais poussée par des facteurs économiques.

Je crois à l'entreprise privée et je suis moi-même actif dans ce domaine. Cependant, je ne pense pas que l'entreprise privée puisse être libre de déterminer, sans restriction et sans garantie, le cadre dans lequel se situera l'avenir de notre pays. Je pense que, dans ce domaine, mieux vaut prévenir que guérir. Je ne peux pas accepter qu'une entreprise puisse déterminer, sur la base d'un

simple bilan localisant les meilleurs débouchés, où elle s'installera et créera des emplois primaires et aussi des emplois supplémentaires par le simple effet multiplicateur de l'activité des services. Je pense qu'il importe de trouver un moyen de déterminer la localisation des emplois primaires en fonction de l'endroit où les intérêts du pays seront le mieux servis.

Il ne me semble pas que des entreprises devraient pouvoir s'installer dans certains endroits sans être tenues le moins du monde de se préoccuper des problèmes que cette installation suscitera en matière de pollution de l'air, de l'eau et du sol, ou de la question de savoir où vivront les ouvriers, combien coûtera le terrain où ils se fixeront, comment ils se rendront de chez eux à leur travail et quels niveaux de gouvernement seront responsables, et au prix de quelles dépenses, de l'aménagement de nouvelles écoles, de nouvelles églises, de nouveaux parcs, de nouvelles routes, d'un système d'épuration des eaux etc.

Il ne faudrait pas laisser s'implanter une entreprise sans égard au fardeau fiscal auquel cette implantation pourrait donner lieu. Je crois qu'on pourrait accommoder la structure fiscale pour qu'elle puisse absorber l'ensemble du fardeau imposé aux gouvernements à tous les paliers et occasionner la présence de quelque entreprise créatrice d'emplois. Si on y réussissait et si ce rapport entre les problèmes créés et l'emplacement pouvaient se refléter dans la structure fiscale, je crois que la population serait attirée vers des régions de notre pays où sa présence deviendrait un actif plutôt qu'un passif en général, et aiderait ainsi à édifier un pays que nous pourrions léguer avec fierté aux générations à venir.

M. Eymard Corbin (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Forêts): Monsieur l'Orateur, je voudrais dire tout d'abord que je prends la parole non pas pour couler la motion, mais pour en faire l'éloge et féliciter le député qui l'a présentée à la Chambre cet après-midi. A première vue, on peut être porté à croire que la motion dont nous sommes saisis est une merveilleuse et nouvelle proposition du député de Malpèque. Comme il l'a bien fait remarquer, une proposition de ce genre a été faite il y a un certain nombre d'années.

Je pense que tous les députés admettront que les divers éléments d'un Institut d'études du milieu humain existent déjà, mais qu'ils sont actuellement désorganisés. Je veux dire que nous possédons déjà un noyau de connaissances techniques, des installations de recherche et probablement assez de données accumulées pour établir un institut de ce genre et fusionner pour ainsi dire les divers éléments. Ce qui a cloché jusqu'ici est le manque d'organisation et d'orientation des politiques, des normes et des objectifs ainsi que la confusion qui règne parfois à cause de la diversité des méthodes que nous pouvons utiliser pour atteindre nos buts. Nous avons les talents et le potentiel à notre disposition. Ce qui nous manquait encore récemment, c'était une orientation. Il semble que nous sachions enfin où nous voulons aller et que nous soyons prêts à y mettre le prix.

● (4.20 p.m.)

Je suis heureux de pouvoir participer au débat de la motion de mon collègue de Malpèque. Je tiens à lui réitérer mes félicitations les plus sincères pour son admirable exposé. Parmi les points de la motion qui me tiennent particulièrement à cœur—de même que les